



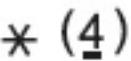
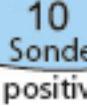
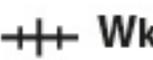
Mémento Pocket

▲ | Permis Côtier

Permis plaisance «option côtière»
obligatoire pour piloter un bateau
de plaisance à moteur > 6 CV
jusqu'à 6 milles d'un abri

www.monpermisbateau.com

Carte marine

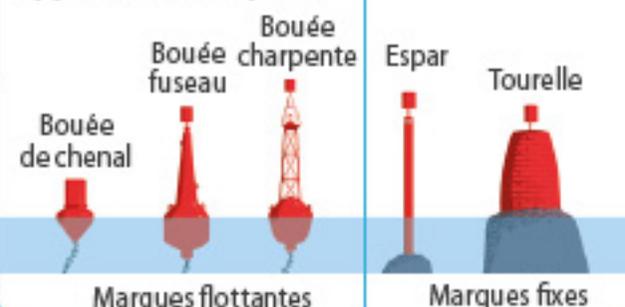
Terre	 CG Sémaphore	 Cheminée	 Moulin	 Eglise	 Tour	 Château d'eau			
	 Phare	 Carburant	 Port de plaisance	 Port de pêche	 Pêche interdite	 Mouillage recommandé	 Mouillage interdit		
Estran									
Sondes positives	 R Bâbord	 G Tribord	 BRB Danger isolé	 Y Marque spéciale	 RW Eaux saines	 BY Nord	 YB Sud	 YBY Ouest	 BYB Est
	 Rochers découvrants	 Roches isolées	 Roches à fleur d'eau	 Roches submergées	 Sonde positive	 Ligne de sonde isobathe	 Epaves	 Wk	

Bénéficiez de **10% de réduction**
grâce au code **MEM 264** sur nos sites de révision :

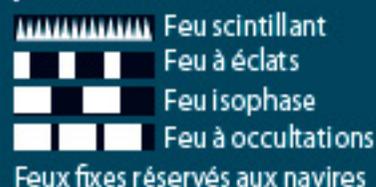
-  www.monpermiscotier.com
-  www.monpermisfluvial.com
-  www.monpermisradio.com
-  www.monpermishauturier.com

Balisage

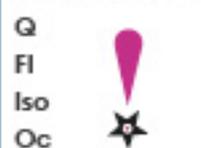
Type de marques



Rythme des feux

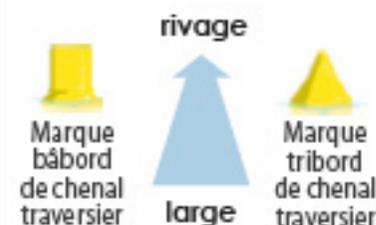


sur carte marine

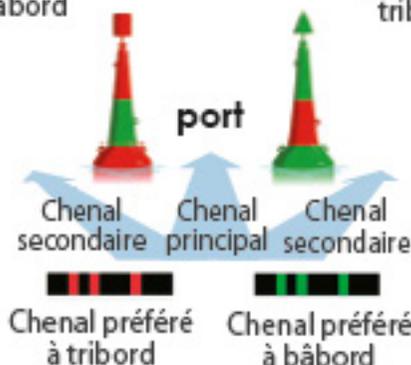
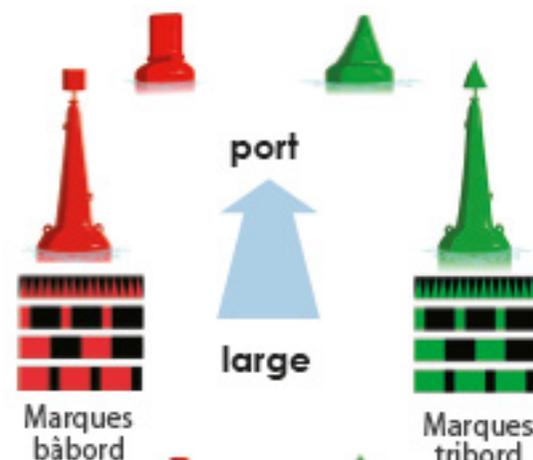


Balisage des plages

AUTORISÉ INTERDIT

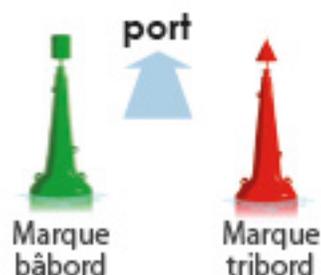


Marques latérales Région "A"

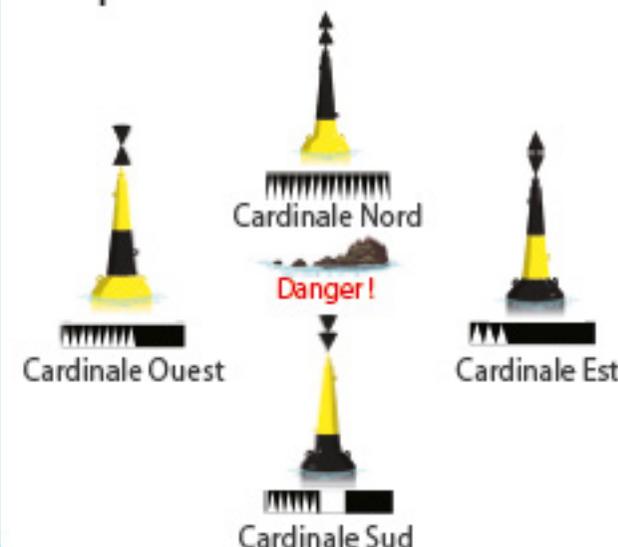


Région "B"

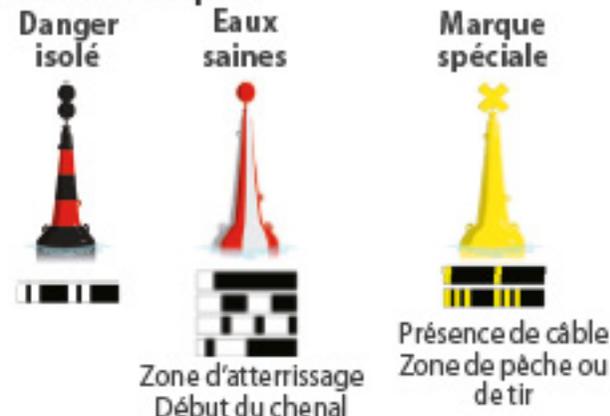
Antilles, Guyane, etc.



Marques cardinales



Autres marques



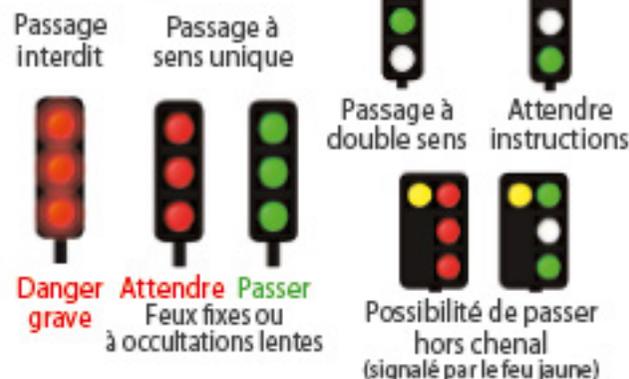
Dangers nouveaux



Il est interdit de s'amarrer sur une balise !

Signaux

Signaux portuaires

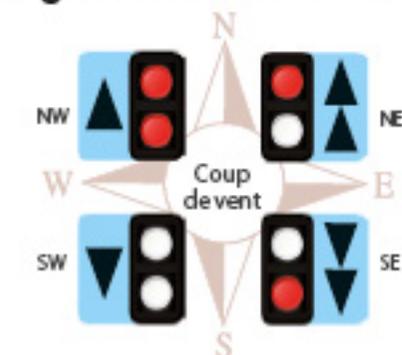


Plongée sous-marine

Passer à plus de 100 mètres de ces signaux



Signaux et informations météo



Sur sémaphore ou capitainerie



Anticyclone : hautes pressions

Dépression : basses pressions (< 1013 hpa)

Brise thermique : formée par la différence de température. De jour vers la terre, de nuit vers la mer

Grain : fortes rafales de vent mêlées de pluie (visibilité réduite)

Mouton : crête de vagues écumeuses

Vagues et houle sont deux composantes différentes.

La variété des vents est différente en atlantique/manche (Surroît, Noroît, etc.) et en méditerranée (Mistral, Tramontane, Marin, Libeccio, Sirocco, etc.)

BMS (Bulletin Météo Spécial) sur le 16 à partir de Force 7

Signaux de détresse

- Feu rouge automatique à main
- Fusée à parachute
- Fumigène orange
- MAYDAY sur VHF canal 16 (196 depuis un tél.portable)
- Battements de bras
- Son continu (corne de brume, sifflet, etc.)
- SOS en morse (...-----)



L'assistance à un navire ayant émis un signal de détresse est obligatoire dans la mesure où vous ne mettez pas en danger votre vie et celle de votre équipage.

VHF radiotéléphonie

	Signal	Catégorie	Exemple
Détresse	MAYDAY	Danger grave et imminent	Homme à la mer, chavirage
Urgence	PAN PAN	Sécurité du navire -personne	Blessé, remorquage
Sécurité	SECURITE	Sécurité de la navigation	Météo, épaves

appel
message

MAYDAY MAYDAY MAYDAY
ICI
Calypso, Calypso, Calypso,
FX FA (indicatif d'appel)

MAYDAY, Calypso, FX FA
Position du navire
Nature de la détresse
Type d'assistance requise
Nombre de personnes à bord



Affectation des voies

détresse/urgence/sécurité : 16
navire-navire : 6,8,72 et 77

Communication de détresse



Lexique



Voie d'eau	Flooding
Avarie	Damage
Echouement	Grounding
A la dérive	Adrift
Homme à la mer	Man overboard
Chavirage	Capsizing
Attention !	Warning !
Avis de coup de vent	Gale warning
Tirant d'eau	Draft
Port d'escale	Port of call

Alphabet Phonétique International

A Alfa	N November
B Bravo	O Oscar
C Charlie	P Papa
D Delta	Q Quebec
E Echo	R Roméo
F Foxtrot	S Sierra
G Golf	T Tango
H Hotel	U Uniform
I India	V Victor
J Juliett	W Whiskey
K Kilo	X X-ray
L Lima	Y Yankee
M Mike	Z Zulu

Echelle Beaufort

Force 7 : Grand frais

Force 8 : Coup de vent

Force 9 : Fort coup de vent

Force 10 : Tempête

Etat de la mer

Peu agitée

Agitée

Forte

Très forte

Hauteur des vagues

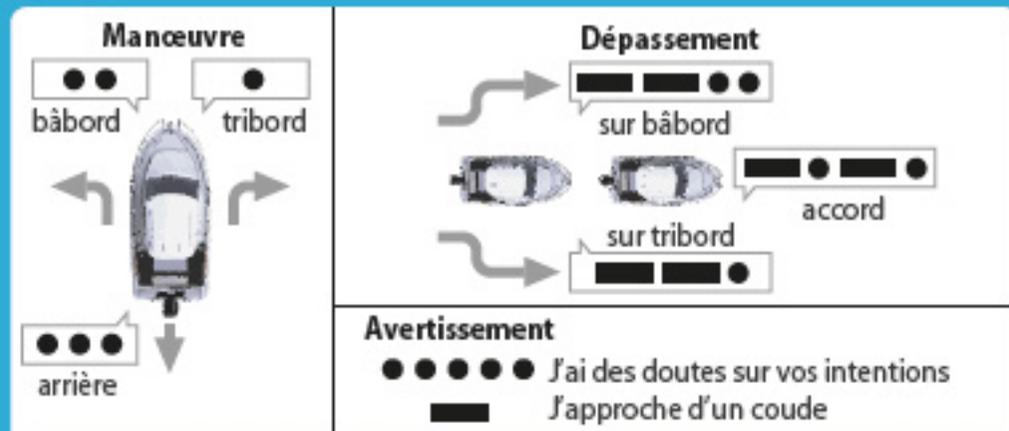
de 0,5 à 1,25 m

de 1,25 à 2,50 m

de 2,50 à 4 m

de 4 à 6 m

Signaux sonores

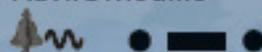


Brume / visibilité réduite

Navire à moteur faisant route
(signal répété toutes les 2 mn)

- avec erre
- ■ stoppé sans erre
- ● ● privilégié / remorqueur
- ● ● ● remorqué
- ● ● ● Navire pilote

Navire mouillé



Navire échoué



Protection de l'environnement

- Un sac plastique met environ 400 ans à disparaître en mer
- Déposer les déchets dans les containers adaptés
- Utiliser des zones de carénage et ne pas utiliser des produits agressifs pour le nettoyage/peinture du bateau
- Ne pas utiliser les sanitaires du bateau au port
- Passer à plus de 100 m des cétacés en mer

La mer est un milieu vivant et fragile et c'est aussi une ressource précieuse.

Mouillage

- Respecter les zones de mouillage
- S'informer de la nature des fonds
- Mouiller la longueur nécessaire
- Rincer la ligne de mouillage



Réglementations diverses

Limitations de distance

Navigation diurne limitée à 2 milles d'un abri :
planche à voile, kite-surf, VNM 1 personne,
engin à sustentation hydropropulsé.
Navigation diurne jusqu'à 6 milles d'un abri
pour les VNM 2 personnes.



VNM : véhicules Nautiques à Moteur.

Ski nautique

Restrictions : 2 personnes à bord du bateau (sauf moniteur F.F.S.N)
Interdictions : zone de baignades et à vitesse limitée
Engin tracté : Flamme orange à l'arrière du bateau, filin flottant et gilets de couleur vive, le bateau doit pouvoir embarquer tout le monde.

Pêche de loisir

Se renseigner sur la réglementation locale aux Affaires Maritimes.
(espèces, tailles, marquage, etc.)
Respecter les tailles autorisées
Marquer en coupant une partie de la queue
Ne pas vendre le produit de la pêche
2 casiers maximum par bateau

Pêche sous-marine

Age minimum : 16 ans
Restrictions : de jour uniquement et sans équipement respiratoire.
Ne pas s'approcher à moins de 100 m d'un navire.

Responsabilité du chef de bord

Le chef de bord est le membre d'équipage responsable de la conduite du navire. Ce n'est pas automatiquement le propriétaire ou le locataire. Il doit entre autres :

- S'informer des conditions météo
- Assurer la sécurité du navire et de l'équipage
- Embarquer le matériel de sécurité adapté
- Respecter les règles et la législation
- Assurer ou faire assurer la veille
- Remplir le livre de bord



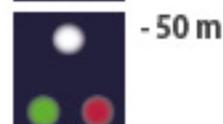
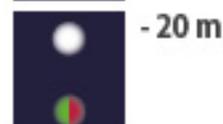
Feux et marques des navires Règles de barre et de route

Feux de route d'un navire à moteur - Aucune marque de jour

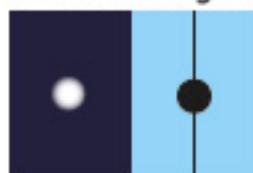


	secteur	portée	couleur(s)
de tête de mât	225°	2 milles	blanc
de côté	112,5°	1 mille	rouge et vert
de poupe	135°	2 milles	blanc

Vus par l'avant

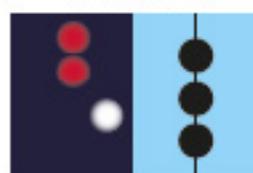


Au moullage

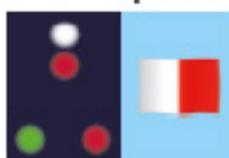


Le feu blanc à l'avant est visible sur 360°
Un 2ème feu blanc à l'arrière si + 50m

Echoué



Bateau pilote

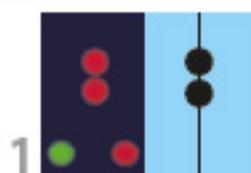


Remorqueur

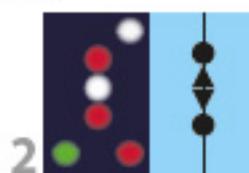


avec remorque de
-200m +200m
+ feu de poupe jaune sur blanc

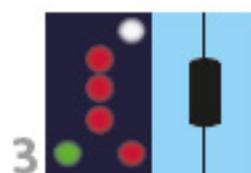
Navires privilégiés Vus par l'avant



Non maître de sa manœuvre
Pas de feu blanc de tête de mât



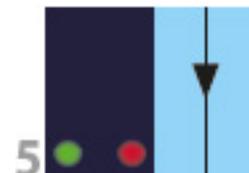
A capacité de manœuvre restreinte



Handicapé par son tirant d'eau



En action de pêche
Chalutier Autre



Vollier
Marque de jour si voile et moteur

Navire à moteur

+ PRIVILÉGIÉS



- PRIVILÉGIÉS

Veille visuelle et auditive : obligatoire de jour comme de nuit

- Navire à relèvement ou gisement constant : **risque de collision**
- **Adapter sa vitesse** aux conditions (par ex. visibilité réduite)

Croisements

- Un navire à moteur doit s'écarter de la route des navires privilégiés (voir hiérarchie ci-dessous)
- Routes directement opposées : deux navires à moteur doivent venir sur tribord pour se croiser bâbord sur bâbord
- Routes convergentes : celui qui voit l'autre sur tribord doit manœuvrer

Navire rattrapant

C'est au navire rattrapant de manœuvrer (secteur du feu de poupe).

Chenal étroit et dispositif de séparation de trafic

- Ne pas gêner les grands navires qui suivent la voie de circulation
- Traverser le plus perpendiculairement possible
- Dans un chenal étroit, chacun doit tenir sa droite

Passage aux écluses (sasement)

- Respecter les consignes et ordres des éclusiers
- Amarrer le bateau et surveiller la longueur des amarres
- Ne pas utiliser les moteurs une fois amarré

Matériel d'armement et de sécurité

Hauturier au delà de 60 milles d'un abri

150 newtons*

Semi-Hauturier de 6 milles d'un abri à 60 milles d'un abri

150 newtons*

Côtier jusqu'à 6 milles d'un abri

100 newtons*

Basique jusqu'à 2 milles d'un abri

50 newtons*

- Gilet de sauvetage ou brassière (par personne embarquée)
- Dispositif lumineux (assujéti à chaque gilet pour les VNM)
- Moyen mobile de lutte contre l'incendie (selon navire)
- Dispositif d'assèchement manuel (sauf navires auto-videurs)
- Dispositif de remorquage
- Ligne de mouillage (si masse lège \geq 250 kgs)
- Pavillon national (hors eaux territoriales)

- Dispositif de repérage et d'assistance pour personne à la mer
- 3 feux rouges à main
- Compas magnétique (ou GPS compas)
- Cartes marines officielles (papier ou électroniques)
- Règlement International pour prévenir les Abordages en Mer (RIPAM)
- Description du système de ballage
- Annuaire des marées de la zone

- 3 fusées à parachute + 2 fumigènes (ou VHF fixe)
- Radeau de survie
- Matériel pour faire le point
- Livre des feux tenu à jour
- Journal de bord
- Dispositif de réception des bulletins météo
- Harnais et longe par navire à moteur (par personne pour les voiliers)
- Trousse de secours
- Dispositif lumineux pour la recherche d'un homme à la mer de nuit

- Radiobalise de localisation de sinistre
- VHF fixe (en semi-hauturier à partir de 2017)
- VHF portative



*Caractéristiques minimales pour les gilets de sauvetage

Catégories de conception	Force du vent	Hauteur des vagues
Cat. A	> 8 beaufort	> 4 m
Cat. B	≤ 8 beaufort	≤ 4 m
Cat. C	≤ 6 beaufort	≤ 2 m
Cat. D	≤ 4 beaufort	≤ 0,5 m

1 mille = 1852 m

1 nœud = 1 mille à l'heure

abri : endroit de la côte ou le navire et son équipage peuvent se mettre en sécurité et en repartir sans assistance en tenant compte de la météo et des caractéristiques du navire.

Documents

- **Carte de circulation** : navire inférieur ou égal à 7 m
- **Titre de navigation et Acte de francisation** : navire supérieur ou égal à 7 m (ou inférieur ou égal à 7 m et plus de 22 CV fiscaux)
- **Permis Plaisance** correspondant / SI VHF licence + CRR (à l'étranger)

Autonomie de carburant

Prévoir une marge de sécurité de 30%

Le vent, les vagues et les courants contraires augmentent la consommation.